



Guide d'accompagnement

Programme

SOUTIEN ET RAYONNEMENT DES ARTISTES ÉMERGENTS

9 décembre 2021

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT APPEL DE PROJETS SOUTIEN ET RAYONNEMENT DES ARTISTES ÉMERGENTS



TABLE DES MATIÈRES

<u>Présentation du guide</u>	1
<u>Identification du candidat ou de la candidate</u>	2
<u>Numéro d'identification</u>	3
<u>Identification du projet</u>	4
<u>Objectifs du projet</u>	6
<u>Présentation de la demande de mentorat – volet 1</u>	7
• <u>Budget</u>	12
<u>Autorisation de signature (obligatoire)</u>	18
<u>Présentation de la demande de projet – volet 2</u>	22
<u>Partenaires et collaborateurs impliqués</u>	26
• <u>Budget</u>	27

Présentation du guide

Ce guide a été développé à l'initiative du Service des arts et de la culture de la Ville de Lévis pour accompagner les artistes dans leurs demandes de financement pour l'*Appel de projets Soutien et rayonnement des artistes émergents lévisiens*. En détaillant l'ensemble des éléments nécessaires à la rédaction d'un bon dossier de candidature, ce guide rassemble et présente des exemples de bonnes pratiques, visant la professionnalisation du milieu culturel. Chacun des éléments demandés dans l'un ou l'autre des formulaires d'inscription de l'appel de projets est exemplifié et précisé de façon concise à travers les huit sections suivantes du guide.

Notez que chacune de ces sections pourrait faire l'objet d'une formation détaillée. Pour aller plus loin, vous pouvez vous tourner vers le [service de formation continue de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches](#). Ce service de formation vise l'approfondissement des connaissances et des aptitudes du milieu culturel et artistique en général, notamment en rédaction de dossiers.

Suite à la lecture de ce guide, si vous désirez obtenir plus d'informations sur l'appel de projets, du soutien technique ou si vous avez des questions quant aux normes de visibilité, veuillez vous adresser aux représentants de la Ville de Lévis. Leurs coordonnées se trouvent dans [le descriptif de l'appel de projets](#).

IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Depuis combien d'années intervenez-vous dans le domaine?

Le nombre d'années de pratique doit concorder avec les diffusions publiques indiquées sur votre curriculum vitae. Il est possible de calculer vos années d'étude dans un domaine culturel (par exemple : un baccalauréat en arts visuels, une technique en métiers d'art, un DEC en musique, etc.) comme des années de pratique.

Exemple 1

Si votre premier spectacle devant public a eu lieu en 2014, vous avez 7 années de pratique.

Exemple 2

Si vous avez débuté vos études en arts visuels à l'Université Laval en 2017, terminé votre baccalauréat en 2020, puis réalisé une exposition collective en bibliothèque en 2021, vous avez 4 années de pratique.

** L'année de référence des calculs pour les exemples ci-haut est 2021.*

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

Si votre projet est retenu, votre numéro d'assurance sociale sera demandé.

L'aide financière de l'appel de projets est imposable. N'oubliez pas de la déclarer comme un revenu dans votre rapport d'impôt et de déduire vos dépenses.

Un T4 vous sera transmis à la fin de l'année civile pour vos impôts, c'est pourquoi le NAS est demandé.

IDENTIFICATION DU PROJET

Titre

Choisissez un titre clair et qui reflète le texte de présentation de votre projet. Un titre court, mordant et qui résume votre pensée est à privilégier.

Date(s) de réalisation prévue(s)

Les dates de réalisation couvrent le début de la recherche jusqu'à la rédaction du rapport final. Généralement, un projet de recherche et création de l'ampleur de l'*Appel de projets Soutien et rayonnement des artistes émergents lévisiens* est d'une durée de 3 à 6 mois.

Exemple 1

Si un artiste débute son travail de recherche le 1^{er} avril, écrit son essai entre les mois de mai, de juin et de juillet, puis rédige son rapport final à la Ville de Lévis en août, les dates de réalisation du projet sont du 1^{er} avril au 31 août.

Exemple 2

L'enregistrement d'un disque débute le 1^{er} septembre et le mixage a lieu au mois d'octobre. En novembre, l'artiste livre le produit final à la maison de disques et rédige son rapport final. Les dates de réalisation du projet sont donc du 1^{er} septembre au 30 novembre.

Lieu(x) de réalisation

Inscrivez le lieu de votre recherche et le lieu de votre diffusion, si cela s'applique dans votre cas. Les lieux de réalisation ne doivent pas nécessairement être sur le territoire de Lévis.

Exemple 1

La recherche se déroule dans l'appartement d'un artiste de Saint-Romuald, alors que les répétitions des musiciens se tiennent dans un local de Québec. Finalement, la diffusion a lieu dans le cadre d'un festival au Quai Paquet à Lévis. Les lieux de réalisation sont : Lévis et Québec.

Exemple 2

La recherche en estampe a lieu au centre d'artistes Engramme à Québec et la diffusion de l'exposition a lieu à la Galerie d'art des Deux-Ponts. Les lieux de réalisation sont : Québec et Lévis.

Exemple 3

Un artiste enregistre un démo dans un studio de Québec et s'entoure de musiciens lévisiens. La diffusion de la musique se tient en ligne. Les lieux de réalisation sont : Québec et sur le Web.

Champ(s) d'intervention concerné(s) :

Arts du cirque – Arts multidisciplinaires – Arts numériques – Arts visuels – Chanson – Cinéma et vidéo – Danse – Littérature et conte – Métiers d'art – Musique – Théâtre – Autre

Avant de cocher une case, vérifiez la définition de chacune des disciplines dans le descriptif de l'appel de projets.

Notez qu'il est possible de cocher plusieurs cases. Par exemple, si votre projet comprend de la chanson et des arts du cirque, il est possible de cocher les deux.

OBJECTIFS DU PROJET

Votre projet correspond-il à un ou plusieurs des objectifs suivants?

- Soutenir les débuts artistiques des jeunes talents en leur donnant les moyens de créer et de vivre leurs premières expériences professionnelles.*
- Soutenir des projets de création, de production et de diffusion qui favorisent les liens entre les arts et la collectivité.*
- Favoriser l'accessibilité et la promotion des œuvres artistiques et littéraires auprès de la population locale.*

Lorsque vous cochez un objectif, il doit nécessairement transparaître dans votre présentation du projet. C'est-à-dire que le ou les objectifs choisis doivent être défendus dans la description. Notez que vous pouvez cocher plusieurs cases.

Exemple 1

Si vous cochez le premier objectif, dans la description de votre projet il doit être mentionné que vous réaliserez une première expérience professionnelle. Par exemple, pour un projet donné, vous serez rémunéré pour la recherche et la diffusion de votre travail et/ou vous pourriez vous entourer de ressources professionnelles pour réaliser vos œuvres (tels que des mentors ou des artistes ayant acquis leur statut professionnel). Vous pourriez également présenter l'enregistrement d'un démo pour la première fois dans un studio professionnel et accompagné d'un technicien de son et/ou de musiciens rémunérés.

Exemple 2

Si vous cochez le deuxième objectif, dans la description de votre projet il doit être mentionné que vous allez collaborer avec des organismes ou des groupes qui favorisent la mise en lien de la culture avec des publics. Par exemple, un projet de création réalisé avec des adolescents d'une Maison des jeunes démontre que cet objectif est atteint.

Exemple 3

Si vous cochez le troisième objectif, le projet doit mentionner quel est le contexte de diffusion et défendre son accessibilité. Par exemple, le projet d'enregistrement d'un disque sans diffusion publique ne permet pas de cocher cet objectif. Toutefois, la diffusion d'un concert sur une place publique permet de rendre la culture accessible à la population et d'atteindre cet objectif.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE MENTORAT – VOLET 1

Attention, tous les projets ne sont pas admissibles! Voir les détails dans le document d'appel à proposition.

Projets admissibles

- Un projet de création ou de diffusion favorisant la réalisation d'un engagement professionnel permettant une prestation publique. *Notez que la prestation publique peut avoir lieu après la réalisation du projet subventionné.*
- Un projet faisant appel à une collaboration inédite avec une maison d'enseignement, une bibliothèque, une instance municipale ou un artiste établi.
- Un projet impliquant des intervenants ou des groupes communautaires dans le processus de création ou de diffusion.

Projets inadmissibles

- Un projet réalisé dans le cadre d'un programme collégial ou universitaire de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle.
- Un projet relié aux milieux de la recherche universitaire et de l'édition scolaire.
- Un projet visant le démarrage d'une entreprise ou d'un atelier de création conçu à des fins commerciales.
- Un projet à caractère didactique et historique.
- Un projet lié à une campagne de financement.
- Un projet déjà réalisé à la date limite d'inscription.
- Une demande incomplète.
- Un projet qui reçoit du soutien financier dans un programme du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Présentation de l'artiste, artisan de la relève (200 mots max)

Joindre un CV

Il est attendu de lire dans cette section :

- 1- Une démarche artistique idéalement intégrée;
- 2- Une biographie de l'artiste;
- 3- Un CV artistique à ajouter en pièce jointe de la demande.

Démarche artistique

Il s'agit d'un court texte qui explique le cheminement, les intentions, les objectifs de création et de production de l'artiste. La démarche permet d'expliquer vos motivations profondes en regard de vos passions pour un médium, de votre technique ou vos orientations de recherche. Elle permet de démontrer l'originalité de votre travail : ce qui vous distingue dans l'écosystème culturel.

Attention au texte poétique! Ce texte doit être rédigé en employant un ton neutre, avec un vocabulaire soutenu, en utilisant des termes propres à votre démarche et spécifiques à votre médium et à votre recherche.

La démarche est un texte qui ne doit pas être mis à jour régulièrement. Une fois bien ficelé, il peut perdurer pendant plusieurs années. Il doit englober les recherches générales de l'artiste et ne pas s'attarder sur des éléments spécifiques ou ponctuels propres à un projet en particulier. Pour l'écrire, l'artiste doit prendre un grand pas de recul face à sa pratique et visualiser ce qui l'anime et l'inspire profondément.

Trucs et astuces pour une bonne démarche

Afin de valider que votre démarche est adéquate, faites-la lire à vos proches. Regardez, écoutez ou lisez les œuvres que vous avez réalisées dans les 5 dernières années et confirmez que le texte est bien en phase avec votre production.

C'est une bonne pratique d'inclure votre texte de démarche sur votre site Web. De nombreux artistes le font. Afin de vous inspirer, lisez des démarches d'artistes que vous aimez sur le Web.

Exemple de démarche artistique par Marie-Fauve Bélanger :

<https://www.mariefauvebelanger.com/blank>

Notice biographique (incluse dans le texte de présentation de l'artiste)

Il s'agit d'un court texte qui résume la carrière de l'artiste. Rédigée sur un ton neutre, généralement accordée à la troisième personne, la notice biographique fait état des faits et est ponctuée de dates. C'est en quelque sorte un condensé (une dizaine de lignes maximum) du curriculum vitae.

La biographie d'artiste doit être mise à jour en même temps que le CV, en y ajoutant les diffusions les plus récentes et en prenant soin de conserver seulement les plus prestigieuses. Ce texte ne contient pas l'ensemble des éléments de votre CV, mais seulement les éléments sur lesquels vous voulez attirer l'attention du jury.

Trucs et astuces d'une bonne biographie d'artiste

Il est judicieux d'inscrire des diffusions réalisées dans plusieurs villes différentes et dans des contextes différents. Si vos œuvres ont été acquises, votre album a été finaliste pour un prix ou vous avez été sélectionné pour performer dans un festival, indiquez-le !

Exemple de biographie d'artiste par Marie-Fauve Bélanger:

<https://www.mariefauvebelanger.com/bio-1>

Curriculum vitae artistique

L'objectif est de recenser les jalons de votre carrière artistique. Évitez d'indiquer des expériences professionnelles qui ne sont pas en lien avec le milieu culturel ou artistique. Par exemple, si vous êtes un enseignant au primaire, cela n'a pas sa place dans le CV artistique. Toutefois, si vous êtes une enseignante spécialiste en art plastique au secondaire, il est pertinent de l'indiquer, puisque la majorité de votre travail est d'accompagner des jeunes dans la création. En bref, l'objectif de ce document n'est pas de décrocher un emploi, mais de montrer aux bailleurs de fonds et collaborateurs potentiels le sérieux de votre démarche ainsi que votre cheminement professionnel dans votre discipline artistique.

En général, le CV est d'une longueur de 3 pages maximum et est divisé en sections :

1. Formation

Par exemple: études en art, et/ou formations spécialisées dans votre domaine.

2. Diffusion

Par exemple: expositions solos et collectives, diffusion musicale devant public, publication d'un article. En début de carrière, il est normal de trouver des prestations musicales ou des expositions dans des bars ou des cafés. Avec l'avancement de votre carrière, vous pourrez progressivement retirer ces lieux pour ne garder, à terme, que les lieux de diffusion professionnels qui vous ont donné un cachet pour votre travail.

3. Participation à des événements

Par exemple: participation à un symposium, à un festival de musique, à un événement de poésie, à un spectacle de danse.

4. Bourse

5. Prix

Par exemple : deuxième prix pour Cégep en spectacle régional.

6. Implications

Par exemple: bénévole sur le comité de la galerie de l'université, comité de coordination d'un événement local.

7. Revues de presse

Par exemple : articles de journaux, entrevues radio, à la télévision communautaire, etc.

Voici quelques exemples de bons CV artistiques :

- Marie-Fauve Bélanger
<https://www.mariefauvebelanger.com/curriculum-vitae;>
- Aurée Demers-Roberge
https://www.audreedemers-roberge.com/uploads/7/1/6/2/7162746/audree_demers_roberge_cv.pdf;
- Modèle de Culture Bas-Saint-Laurent
<https://www.culturebsl.ca/guide-des-artistes/le-curriculum-vitae-artistique.>

Présentation du professionnel engagé comme mentor (200 mots max.)

Joindre un CV

Il est attendu de lire dans cette section :

- La biographie du professionnel (veuillez vous référer à la section [***Notice biographique***](#) à la page 8 du guide);
- Les raisons pour lesquelles cette personne est un mentor pertinent (ses savoirs ou savoir-faire particuliers);
- Intérêt du choix du mentor en regard au projet;
- Si le mentor a un site Web, vous pouvez l'indiquer;
- N'oubliez pas d'ajouter le CV de votre mentor en annexe.

Exemple 1

[Bio du mentor, suivie d'un argumentaire comme celui-ci :]

NOM DU MENTOR est reconnu comme étant une référence en art public au Québec. Il a réalisé plus d'une dizaine d'œuvres de 1 % sur le territoire de la province, est un consultant et un sous-traitant pour de très nombreux artistes qui réalisent des œuvres intégrées à l'architecture. Ce dernier permettra de professionnaliser ma démarche en art public, tout en me prodiguant de précieux conseils quant aux matériaux et aux techniques à employer pour réaliser des sculptures permanentes.

Exemple 2

[Bio du mentor, suivie d'un argumentaire comme celui-ci :]

NOM DE LA MENTORE est une musicienne professionnelle. Elle a enregistré deux albums et plusieurs de ses chansons ont été diffusées à la radio. Son expérience professionnelle dans le

domaine de l'enregistrement, du mixage et de la post-production d'album, de même que ses connaissances avec les étiquettes de disques me permettront de m'outiller et de mieux comprendre ce milieu.

Description du mentorat (300 mots max.)

Il est attendu de lire dans cette section :

- Quel sera le rôle du mentor dans votre projet?
- Quel sera le mode de fonctionnement de votre formation : par exemple, en présentiel, dans l'atelier de votre mentor, par visioconférence, dans le cadre d'une formation sur plusieurs semaines ou réalisée de façon intensive?
- Quel sera le contenu de la formation ou du coaching? Décrire le plan de cours ou le plan de travail fourni par votre mentor.

Exemple 1

Pendant une durée de 10 semaines, je rencontrerai ma mentore, à raison d'une fois par semaine, afin qu'elle puisse suivre l'avancement de mon manuscrit. Les 5 premières semaines, les rencontres permettront de discuter de certains enjeux littéraires nécessaires à la poursuite de mon écriture. Puis, la seconde portion du mentorat sera axée sur la relecture du manuscrit et permettra de corriger des parties du récit. Je lui fournirai les textes une semaine avant notre rencontre afin qu'elle puisse en prendre connaissance et faire ses commentaires utiles à la rétroaction lors de nos rencontres.

Exemple 2

Je réaliserai une formation en peinture de portrait intensive avec mon mentor, échelonnée sur 4 jours. Celle-ci aura lieu à son atelier, dans L'Islet. Les dates prévues sont du 10 au 15 mai et la formation est découpée en 4 blocs de travail : recherche, croquis, dessin d'observation, couleur. Chacun des blocs comporte une formation théorique de deux heures, suivie de quatre heures de pratique.

En quoi ce mentorat favorisera-t-il votre développement artistique ou professionnel en tant qu'artiste, artisan de la relève (300 mots max.)?

Il est attendu de lire dans cette section :

- Quel est l'objectif au terme de votre formation?
- Comment cette personne fait-elle une différence dans votre projet?
- Pourquoi devoir embaucher un mentor?

Exemple 1

Au terme du mentorat, je souhaite avoir complété la première étape de correction de mon livre. Celle-ci me permettra de déposer mon manuscrit à un éditeur. Ma mentor occupe un rôle névralgique dans le développement de mon projet, puisqu'elle appuiera l'ensemble de mes démarches, tout en étant la première lectrice/critique de mon manuscrit. Ses conseils et rétroactions amélioreront grandement mes écrits, en plus de me mettre en confiance pour la future publication de ceux-ci. Je souhaite embaucher une mentor pour me dépasser dans mes techniques d'écriture et professionnaliser ma démarche de publication.

Exemple 2

Ce coaching privé me permettra d'améliorer mes techniques de portraitiste en vue de l'exposition *Portrait du territoire*, dont la diffusion est prévue en 2023, au Centre d'exposition Louise-Carrier. Pour cette diffusion, je prévois réaliser six nouvelles peintures, grâce aux acquis de ce coaching. Ce mentor, spécialisé dans l'hyperréalisme, me donnera des trucs et conseils essentiels à l'avancement de ma carrière de peintre. Autodidacte, je cherche à me former en continu et cette occasion me donnera la chance de développer de nouvelles compétences, ancrée dans une nouvelle série de peinture, développée spécialement pour l'occasion.

Budget

Trucs et astuces pour monter un budget équilibré

- **La règle #1** : les dépenses doivent être égales aux revenus. C'est-à-dire qu'un projet dont les dépenses sont de 5 500 \$ doit avoir des revenus de 5 500 \$.
- **Pour le volet 1 (soutien au mentorat)** de l'appel de projets, le montant maximal pouvant être demandé à la Ville de Lévis en aide financière est de 3 000 \$. De ce montant, un minimum de 25 % doit être versé au mentor. Par exemple, sur un projet dont le coût total est de 4 000 \$, le mentor doit recevoir au moins 1 000 \$ de cachet (soit 25 % du coût total) et il est possible de demander à la Ville de Lévis un maximum de 3 000 \$ en aide financière.
- **Pour le volet 2 (soutien à la création, à la production, à la diffusion et au rayonnement)** de l'appel de projets, le montant maximal accordé au projet est de 8 000 \$. Ce montant

ne pourra représenter plus de 80 % du coût total du projet. Par exemple, pour un projet d'un coût total de 6 000 \$, le montant maximal pouvant être demandé à la Ville de Lévis est de 4 800 \$.

- **Les partenariats** sont **fortement** encouragés. Ils permettent d'ajouter des sources de revenus à votre budget et augmentent le professionnalisme de votre demande. En effet, cela montre que vous n'êtes pas seul à croire en votre projet. Ces partenariats peuvent être en valeur d'argent ou de service. Si vous avez un ou des partenaires, ils doivent être inclus dans l'entièreté de votre présentation du projet.
 - Exemple 1 : Un lieu de diffusion vous prête une salle pour votre concert. Leur collaboration doit être écrite dans :
 - La description du projet;
 - L'échéancier (par exemple : prêt de la salle et concert, mois de mai);
 - Au budget dans les **dépenses** : coût de la salle – échange de services – Nom du lieu – 1000 \$, ainsi que dans les **revenus** : Location de salle – nom du lieu – 1000 \$;
 - Idéalement une lettre ou un courriel de confirmation de la collaboration, ajouté en annexe.
- Afin d'ajouter de la crédibilité à votre dossier, il est possible d'ajouter en annexe des soumissions, par exemple celle des honoraires professionnels de votre mentor ou d'un sous-traitant qui reçoit une bonne partie de votre budget.
- Attention! Il vous faut valider que l'ensemble des frais inscrits au budget soient admissibles, certains ne le sont pas dans le cadre de cet appel.

Comment calculer les honoraires des artistes

La démarche de professionnalisation de l'artiste implique qu'il soit rémunéré pour son travail et celui de ces collaborateurs artistes. Les cachets et les honoraires des artistes professionnels sont normés en fonction de leur médium et de leur expérience. Ce sont les grandes associations artistiques qui suggèrent des barèmes à respecter. Pour calculer le cachet de votre mentor et des artistes professionnels qui collaborent, vous pouvez vous référer aux barèmes tarifaires des différentes associations artistiques.

Musiciens sauf les chanteurs : [Guilde des musiciens et musiciennes du Québec](#)

Artistes en arts visuels : [Le Front des artistes canadiens \(CARFAC\)](#)

Comédiens et chanteurs : [Union des artistes \(UDA\)](#)

Auteurs : [Union des écrivaines et des écrivains du Québec \(UNEQ\)](#)

Arts médiatiques : [Conseil québécois des arts médiatiques \(CQAM\)](#)

Illustrateurs : [Illustration Québec](#)

Réalisateurs : [Association des réalisatrices et des réalisateurs du Québec \(ARRQ\)](#)

[Culture Estrie](#) offre également un excellent résumé des grilles tarifaires sur son site Web.

Comment calculer vos honoraires

Au budget, réservez un montant pour vos honoraires de travail. Pour le calculer, trouvez un juste équilibre en gardant en tête que vous êtes en voie de professionnalisation. Un projet de 6 mois où l'artiste travaille sur une série de peintures qui implique peu de dépenses en frais de matériaux et en frais allant aux collaborateurs permettra un montant d'honoraire de travail plus élevé qu'un projet de spectacle où de nombreux artistes sont impliqués sur scène et sont rémunérés. Trouvez un juste équilibre entre le ratio demandé en honoraires et le coût total du projet. Il est normal que, selon la nature de votre subvention, les montants varient. Pour le volet mentorat, il est courant de voir des budgets où le mentor reçoit un cachet plus élevé que l'artiste demandeur, car vous embaucher un spécialiste pour vous accompagner dans votre démarche.

Frais admissibles

- Frais de mentorat et formation spécialisée, c'est-à-dire les honoraires professionnels de votre mentor.
- Frais de création, attribuables au demandeur, c'est-à-dire le montant que vous souhaitez vous payer pour réaliser le projet (votre cachet). N'oubliez pas de vous verser un cachet pour votre travail!
- Frais de recherche : généralement attribuables à l'artiste, c'est-à-dire le montant que vous souhaitez vous payer pour réaliser la portion recherche de votre proposition.
- Frais d'expertise, incluant les honoraires. Généralement, ces frais sont attribuables à des professionnels. Il est possible d'ajouter une soumission en annexe de votre dossier pour appuyer les montants inscrits au budget.
- Cachets des artistes participant et des collaborateurs (excluant le demandeur), c'est-à-dire, les honoraires des autres artistes qui participent à votre projet. Dans le cadre d'un concert par exemple, on pourrait inscrire les cachets payés aux autres musiciens du groupe.
- Frais de réalisation tels que la location d'un atelier, d'une salle, l'achat de matériaux, l'achat de matière première ou la location d'équipement spécialisé.
- Frais de transport ou liés au déplacement. Notez que les frais de transport sont liés au transport de matériel (par exemple : la location d'un camion cube pour transporter du matériel technique) et que les frais de déplacement sont liés au transport de personnes (par

exemple : le kilométrage, l'essence ou la location de véhicule pour transporter une équipe de tournage).

- Frais de promotion, c'est-à-dire les frais liés à la communication de votre projet tels que la documentation photo et vidéo, les frais de graphisme, d'impression, les relations de presse, les frais de publicité (traditionnelle ou en ligne), la gestion des médias sociaux, etc.
- L'achat d'équipement spécialisé est admissible uniquement pour celui qui est nécessaire à la réalisation du projet et qui ne peut être loué ou dont le coût d'achat est inférieur au coût de location. C'est-à-dire que si vous devez utiliser une sableuse pour votre projet de sculpture et que vous n'en possédez pas, il est possible d'en acheter une avec votre aide financière seulement si le coût de location est plus élevé que son achat, et il faut le démontrer dans votre demande.
- Seuls les frais engagés à partir de la date de dépôt d'un projet sont considérés comme admissibles. C'est-à-dire que si vous avez acheté des canevas à peinture le 15 janvier, et que la date limite de dépôt est le 30 janvier, il ne vous sera pas possible de les ajouter comme une dépense admissible dans votre projet. **Vous pouvez commencer à dépenser des sommes liées au projet seulement après la date limite de dépôt des candidatures du 30 janvier 2022.**

Frais inadmissibles

- Les frais de fonctionnement des organismes faisant partie du projet. Par exemple, si votre collaborateur est une salle de spectacle et que des frais de coordination et de gestion de l'organisme sont inclus dans votre budget, ces derniers seront jugés comme inadmissibles, car ils font partie de son budget de fonctionnement.
- Les frais de mise en place d'infrastructures d'une organisation (location d'un bureau, installation d'un téléphone, etc.). L'aide financière ne peut pas être utilisée pour équiper un atelier d'artiste ou un bureau. Vous ne pouvez pas acheter des tables de travail et des équipements qui vous permettraient de mettre sur pied un atelier. Le budget sert uniquement à un projet en particulier, non pas comme moyen de financer une entreprise ou un organisme dans son fonctionnement courant.
- Les frais d'immobilisation, de rénovation et de construction. Il n'est pas possible de financer la rénovation ou la construction de votre atelier ou studio avec cette subvention.
- Frais d'édition de publications. Il n'est pas possible de payer l'édition d'un livre avec l'aide financière. Elle permet toutefois d'accompagner les écrivains dans les étapes précédant l'édition comme la recherche, l'écriture, la relecture, les corrections, etc.

Exemple de budget – volet 1 – Mentorat

Revenus		
Sources	Montant	Détails
Appel de projets – Mentorat – volet 1	3 000 \$	Ville de Lévis
Espace culturel du quartier de Saint-Nicolas	500 \$	Échange de service – prêt de locaux et accompagnement
Contribution en argent de l'artiste	200 \$	
Total des revenus :	3 700 \$	
Dépenses		
Frais admissibles	Montant	Détails
Cachet du mentor; veuillez préciser le taux horaire et le nombre d'heures envisagé dans les détails	1 600 \$	100 \$ de l'heure, cachet d'accompagnement (16 heures d'accompagnement) Note : 1000 \$ est 25% du montant total du projet.
Cachet de l'artiste, de l'artisan	1 000 \$	Frais de subsistance
Frais de matériaux	500 \$	Canevas, peinture
Frais de déplacement	100 \$	Essence pour les rencontre d'accompagnement avec le mentor
Location de salle – échange de service	500 \$	Frais de location de salle pour l'exposition et temps d'accompagnement pour le montage – Espace culturel du Quartier de Saint-Nicolas (voir lettre de confirmation en annexe)
Total des dépenses :	3 700 \$	
Montant demandé à la Ville de Lévis :	3 000\$ \$	100 % des dépenses totales du projet

Échéancier sommaire de réalisation ou orchestration du projet (200 mots max.)

Il est attendu de lire dans cette section :

- Inscrire en points de forme les différentes étapes du projet, en les divisant par mois ou par semaine de travail;
- Débuter l'échéancier à partir du moment où la recherche pour le projet débute et terminer l'échéancier au moment d'écrire le rapport final;
- D'ordre général, un projet pour ce type de demande d'aide financière est d'une durée de 3 à 6 mois;
- L'échéancier doit mentionner les partenaires du projet, à quel moment ils participent, nommer les artistes qui collaborent avec vous, ainsi que les sous-traitants, mentors ou partenaires de votre projet;
- Dans le cadre d'un projet de mentorat où un plan de cours ou d'accompagnement est proposé, détailler les rencontres avec votre mentor dans l'échéancier;
- Il est important que votre échéancier soit cohérent avec votre budget et la description de votre projet. Par exemple, si vous embauchez un danseur pour votre spectacle, nous devrions retrouver son cachet dans le budget, son nom dans la description du projet ainsi que dans l'échéancier, avec le moment (mois ou semaine) où vous prévoyez l'embaucher;
- Attention : le projet doit se terminer avant la fin de l'année, soit avant le 31 décembre 2022.

Exemple 1 – mentorat

Avril : coordination des rencontres avec mon mentor, préparation du matériel et des sujets pour les portraits.

Du 10 au 15 mai : coaching intensif dans l'atelier de mon mentor, à L'Islet.

De juin à août : réalisation de mes œuvres.

Août : rédaction du rapport final.

Exemple 2 – diffusion

Avril : location d'un local de pratique de musique (note : le montant doit être consigné au budget) et début de la recherche.

De mai à juin : composition et pratique du groupe de musique (note : le nom des artistes ainsi que leur cachet doit se trouver au budget et dans la description du projet).

Juillet : diffusion du concert au quai Paquet (note : inclure en annexe la confirmation de votre prestation) et rédaction du rapport final.

AUTORISATION DE SIGNATURE (obligatoire)

La personne responsable du projet s'engage à :

- ✓ réaliser le projet proposé avant le 31 décembre 2022;
- ✓ se porter garante de l'information à l'appui;
- ✓ compléter un formulaire de bilan de projet;
- ✓ valider toute modification au projet auprès de la Ville de Lévis;
 - o Si votre projet est modifié en cours de route, vous devez en informer l'agente responsable du dossier à la Ville de Lévis. Par exemple, s'il nécessite de nouveaux collaborateurs (modification au budget) ou que les artistes initialement prévus au projet changent;
- ✓ joindre un CV;
 - o Si le CV est disponible sur votre site Web, indiquez le lien direct;
- ✓ joindre 3-4 pièces de matériel d'appui présentant votre travail;
 - o Le dossier visuel doit se trouver dans le dossier ou dans un document à part. Vous pouvez monter votre dossier visuel sous forme d'un seul fichier. Il peut aussi être présenté sous forme de dossier contenant les 3-4 images, extraits audios ou vidéos. Si les extraits sont en ligne, copier le lien direct. Les extraits doivent être hébergés sur une plateforme non payante (Spotify n'est **PAS** accepté, car c'est une plateforme payante). Vous pouvez utiliser WeTransfer pour envoyer les fichiers volumineux.

Trucs et astuces pour sélectionner son matériel d'appui

- Soyez stratégique, vous n'avez que 3 à 4 images/extraits pour faire valoir votre travail. Montrez au jury vos meilleures œuvres.
- Il est suggéré de choisir des œuvres récentes.
- Choisir du matériel d'appui en lien avec votre projet. Par exemple, si votre projet vise un corpus d'estampes, joignez des images d'estampes et non pas de sculpture de céramique. Par contre, si votre projet vise à développer un tout nouveau pan de votre pratique en céramique, mentionnez-le dans la description de votre projet. Cela permettra au jury de comprendre pourquoi il n'y a pas d'images d'estampes dans votre dossier visuel. Sachez que le jury analyse en simultané la description du projet et le matériel d'appui. Il doit y avoir une cohérence entre les deux. Un dossier audio qui présente un disque jazz, alors que l'artiste propose le développement d'un projet folk est cohérent si les explications de cette « nouveauté » dans la démarche de l'artiste sont données dans la description.

Pour un dossier visuel

- Choisir des images bien cadrées, nettes et idéalement prises par un photographe professionnel.
- Il est conseillé d'inclure au moins une vue d'exposition. Cela permet au jury de bien comprendre la dimension des œuvres et de voir le professionnalisme de l'artiste en contexte d'exposition.
- Ne pas voir l'encadrement de votre œuvre dans la photo, ni le reflet de la vitre. Truc : faites prendre la photo de vos œuvres avant de la faire encadrer, cela donne une meilleure documentation.
- Lorsque vous choisissez une vue d'exposition, assurez-vous que l'image contient seulement vos œuvres. Par exemple, dans le cas d'exposition collective, il arrive que des œuvres d'autres artistes soient visibles dans l'image. Cela est trompeur, car le jury ne sait pas quelles sont les vôtres. Assurez-vous de choisir seulement des photos qui contiennent votre travail.
- Il est possible d'inclure un détail d'une œuvre si l'image ne permet pas de bien comprendre sa nature en une seule photo. Dans l'ordre des images, placez le détail de votre œuvre après la vue d'ensemble.
- Ne pas faire de mosaïque, c'est-à-dire ne pas inclure plusieurs photos dans une seule image. Une œuvre par JPEG présentée dans le dossier.
- Inclure une liste descriptive des images comprenant :
 - Titre de l'oeuvre;
 - Année de création;
 - Lieu, année et titre d'exposition, s'il y a lieu;
 - Médium de l'oeuvre;
 - Dimension de l'oeuvre;
 - Information complémentaire s'il y a lieu (par exemple : la peinture a été acquise par la Fondation Desjardins).

Pour un dossier audio

- Comme la majorité des plateformes en ligne sont payantes (par exemple : Spotify), vous devez vous assurer de donner accès au jury à vos extraits sans qu'ils doivent passer par des intermédiaires. Il est suggéré de placer le fichier audio complet des pièces directement dans le dossier.
- Si le matériel audio est d'une durée de plus de 10 minutes, ciblez vos meilleurs extraits. Si vous partagez un album, pointez les chansons que vous souhaitez que le jury écoute, pour une durée maximale de 10 minutes.
- Il est possible d'envoyer un fichier audio qui n'a pas été enregistré en studio, mais toutes les pièces du dossier ne devraient pas être enregistrées de cette façon. Afin de

démontrer votre professionnalisme et la qualité de votre démarche, la majorité de la musique envoyée doit être d'une qualité suffisante pour faire valoir votre travail (par exemple : un enregistrement réalisé dans votre studio à la maison).

- Inclure une liste descriptive des fichiers contenant :
 - Titre de la pièce;
 - Artistes;
 - Durée de la pièce;
 - Année d'enregistrement;
 - N'oubliez pas de donner le crédit à l'ensemble des personnes ayant travaillé sur vos pièces (par exemple : nom de tous les musiciens, studio d'enregistrement, nom du sonorisation, du mixeur, de la post-production, etc.);
 - Information complémentaire s'il y a lieu (par exemple : la pièce a été jouée dans le cadre du concert « Mis piedra » dans le cadre du Symposium Village en arts, à Saint-Nicolas, en 2013).

Pour un dossier vidéo

- Si votre vidéo est d'une durée de plus de 3 minutes, ciblez un extrait que vous souhaitez montrer au jury. Par exemple, indiquez-lui de visionner entre la minute 6 et la minute 8. Le jury n'a généralement pas le temps d'écouter de longs extraits. Assurez-vous que la durée totale de vos extraits ne dépasse pas 10 minutes.
- Vous pouvez envoyer un lien vers une page Web (YouTube, Vimeo, site Web). Parfois, des vidéos qui ne sont pas publiques sont protégées de mots de passe sur des plateformes comme Vimeo ou YouTube. Prenez soin de fournir le bon mot de passe et de faire des tests avant l'envoi de votre dossier.
- Ne retirez pas votre vidéo du Web avant la fin de l'analyse des dossiers et l'annonce des boursiers. Faites en sorte qu'elle soit accessible jusqu'à ce moment.
- Il est possible d'envoyer une vidéo amateur, filmée avec un cellulaire par exemple, mais toutes les pièces du dossier ne devraient pas être tournées de cette façon. Afin de démontrer votre professionnalisme et la qualité de votre démarche, la majorité des vidéos doit être d'une qualité professionnelle.
- Inclure une liste descriptive des fichiers contenant :
 - Titre du vidéo;
 - Crédit à l'ensemble des personnes ayant travaillé sur la vidéo (par exemple: nom des comédiens, du caméraman, du monteur, du réalisateur, de l'animateur, etc.);
 - Durée;
 - Année de diffusion;
 - Information complémentaire s'il y a lieu (par exemple : le court métrage dans le cadre d'un festival de cinéma organisé par le Cégep de Lévis-Lauzon).

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE PROJET – VOLET 2

Présentation de l'artiste, artisan de la relève (200 mots max.) Joindre un CV

Veillez vous référer au [volet 1](#) à la page 7 du présent guide.

La description du projet doit inclure les objectifs poursuivis du projet (400 mots max.)

Il est attendu de lire dans cette section :

- Objectifs du projet;
- Où et quand se déroule le projet;
- Description du projet;
 - Quel est le sujet, l'objet du projet?
 - Avec qui? Nommez les collaborateurs et les partenaires;
 - Un collaborateur est un participant au projet
 - Un partenaire investi en temps, en service ou en argent dans votre projet
- Lien avec la démarche artistique;
 - En quoi ce projet est-il en lien avec votre démarche artistique? Il est important de faire un lien entre le projet et la présentation de l'artiste, cela montre que le projet est cohérent avec les recherches de l'artiste.

Trucs et astuces pour rédiger une description de projet

- Faites des phrases courtes et simples, tout en utilisant un vocabulaire précis et un langage soutenu.
- Utilisez des mots propres à votre discipline, avec une bonne syntaxe, sans faute autant que possible. Le professionnalisme de l'artiste se ressent à la lecture de sa description de projet.
- Faites lire votre texte à votre entourage afin de valider que l'information est claire, juste et précise. On doit pouvoir comprendre le projet facilement, sans explication supplémentaire ou visite sur le site Web de l'artiste.
- Séparez votre texte en plusieurs paragraphes, en y ajoutant une introduction (objectifs du projet) et une conclusion (lien avec votre démarche).
- Vous pouvez référer à des images de votre dossier visuel ou à des documents en annexe pour appuyer vos propos.
- Validez que vous ne dépassiez pas le nombre de mots permis. En général, une description de projet demande 400 mots (le maximum demandé). Si votre texte contient

seulement 200 mots, c'est qu'il doit manquer des éléments ou que certains aspects ne sont pas suffisamment développés.

Exemple

L'objectif du projet *Diorama* est de faire la rédaction d'une pièce de théâtre qui traite de la vieillesse et des conditions des personnes âgées. Ce texte de théâtre documentaire présente la réalité de deux amies vivant en résidence, les deux personnages principaux du récit. L'amitié, la santé et le temps qui passe sont des thématiques qui seront explorées au fil de l'écriture.

Pour réaliser la recherche préalable à la rédaction, je passerai une semaine dans deux centres pour personnes âgées de Lévis avec qui je collabore pour le projet (voir lettre de confirmation d'intérêt en annexe). Je travaillerai d'abord à l'écriture du texte, puis je souhaite présenter une lecture de la pièce dans le cadre de l'événement *Rideau sur la relève*, prévu en juillet 2022 à Saint-Jean-Port-Joli. Des discussions sont en cours avec le festival pour cette diffusion potentielle.

Dans ma pratique, je m'intéresse notamment à la solitude et aux relations intergénérationnelles, deux thématiques qui se feront sentir au fil de la lecture. Ancré dans ma démarche artistique et ma recherche d'autrice, le projet *Diorama* cristallise des préoccupations qui me suivent depuis plusieurs années.

Présentez les retombées attendues de la réalisation du projet sur l'évolution de votre carrière et sur les collectivités impliquées (200 mots max.)

Il est attendu de lire dans cette section :

- Quelles sont les retombées pour l'artiste, sa recherche et sa carrière
- Pourquoi ce projet aura un impact sur la carrière ?
- Quels sont les objectifs de carrière de l'artiste suite au projet de recherche ?
 - Citez les objectifs de diffusion de l'œuvre. Par exemple, publier mon premier roman, diffuser ma pièce de théâtre, participer à la programmation d'un festival de musique, développer une chorégraphie qui sera présentée dans un événement X.
- Impact du projet sur les partenaires, les collaborateurs et le public.
 - Ex : si le partenaire est une école où l'artiste vient faire une résidence de création, il y aura un impact sur les élèves et les enseignants.

- Ex : si je collabore avec 4 danseurs de Lévis, le projet aura un impact sur la carrière de ces artistes et permettra de leur donner une occasion de diffusion professionnelle.
- Ex : si je réalise une exposition dans une galerie d'art et réalise une activité de médiation sur l'estampe, j'aurai un impact sur les 150 visiteurs attendus ainsi que sur les 10 familles qui sont attendues pour l'activité de médiation.

Exemple

L'aide financière de l'*Appel de projets soutien et rayonnement aux artistes émergents* me permettra de me concentrer sur ma recherche. Ce moment d'écriture est crucial au développement de cette pièce qui nécessite un temps d'arrêt et une recherche terrain. Les rencontres avec les personnes âgées, sur lesquelles je baserai la composition de mes personnages, inspireront grandement mon écriture et seront utilisées comme matière première de ma recherche.

Cette étape de création m'amènera à diffuser publiquement une lecture du texte où je pourrai recueillir les commentaires et impressions du public. Lors de la lecture, j'inviterai différentes personnes du milieu théâtral et de la diffusion telle que la direction artistique du Vieux Bureau de Poste et de L'Anglicane afin de maximiser le rayonnement et les possibilités de diffusion pour la pièce. De plus, mes collaborateurs des centres pour personnes âgées seront en première loge pour y assister. En effet, je souhaite que la première représentation de la pièce soit réalisée auprès des aînés. Cette diffusion aura un impact positif direct sur ce public qui a un accès très restreint à la culture et de mon côté, cette lecture permettra de boucler la boucle du cycle de recherche: création et diffusion.

Nombre d'artistes participant

Comptez le nombre total d'artistes participant à votre projet. Le nombre total d'artistes doit correspondre au nombre d'artistes qui sont impliqués et payés dans votre budget et leurs noms doivent être mentionnés dans la description de projet. Par exemple, si votre groupe de musique compte 4 personnes, inscrivez ce nombre. Si votre projet en arts visuels ne comprend que vous, inscrivez 1.

Nombre de collaborateurs

Comptez le nombre total de lieux, sous-traitants et partenaires qui contribuent à la réalisation de votre projet. Ces collaborateurs doivent être consignés au budget (contribution en argent ou en services) et mentionnés dans la description de projet. Par exemple, si vous travaillez avec deux centres pour personnes âgées, inscrivez 2. Si vous travaillez avec un lieu de diffusion qui vous offre son espace à rabais ainsi qu'avec un graphiste qui vous offre son temps, inscrivez 2.

Rayonnement anticipé

Mentionnez le nombre de personnes touchées par la diffusion publique de votre projet. Si vous estimez qu'il y aura 25 personnes lors du vernissage de l'exposition et 75 personnes pendant le mois de diffusion, indiquez 100 personnes. Si votre nouvel EP est diffusé en ligne, estimez combien d'écoute obtiendront vos chansons.

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS IMPLIQUÉS

Liste des partenaires impliqués

Collaboration (argent/service/visibilité)

Les partenariats en biens, services, temps ou en argent ainsi que les collaborations avec d'autres artistes sont fortement suggérés. Ils permettent de créer un réseau autour de l'artiste et de son projet. Ils assurent à ceux qui analysent le dossier que plusieurs autres personnes croient au projet et l'appuient en argent, en temps ou en matériel.

Rappel

- Un collaborateur est un participant au projet
- Un partenaire investi en temps, en service ou en argent dans votre projet

Trucs et astuces pour bien choisir ses partenaires

- Quels sont les organismes en diffusion ou en production de ma discipline? Est-ce qu'il serait possible de collaborer avec eux?
- Quels sont les commerces ou les sous-traitants qui seront nécessaires à la réalisation de mon projet? Est-ce qu'il serait possible de collaborer avec eux, de leur demander une commandite en temps, argent ou en service?
- Quel est le sujet de mon projet (par exemple : les personnes âgées, les paysages maritimes, l'alimentation)? Est-ce qu'un organisme ou un lieu en lien avec mon sujet pourrait aider à la création, la recherche ou le développement de mon projet? Un projet en lien avec les personnes âgées pourrait collaborer avec une résidence, un qui traite du patrimoine maritime avec la Société des traversiers ou la Davie, ou encore un sur l'alimentation avec un service d'entraide. Bref, pensez au-delà du milieu culturel pour trouver des collaborateurs. Cela vous permettra d'ouvrir vos horizons, de rencontrer un nouveau public et de confronter les idées avec des gens qui ne sont pas issus de votre milieu. Des collaborations originales et novatrices permettent l'avancement de la recherche artistique.
- Qui sont des partenaires potentiels? Le réseau des bibliothèques, des OBNL du secteur culturel, le milieu communautaire, les maisons des jeunes, les sociétés d'histoire, les écoles, cégep et universités, les résidences pour personnes âgées, les CPE, etc.
- Notez que les projets de médiation culturelle sont acceptés. Si vous souhaitez réaliser une murale avec un groupe de jeune du secondaire ou réaliser une

résidence d'écriture dans une bibliothèque scolaire, c'est possible! Il suffit de contacter les établissements ciblés afin de ficeler un partenariat.

- Assurez-vous que vos partenaires sont informés! Vous pouvez inclure un courriel ou une lettre de vos partenaires en annexe, cela ajoute de la crédibilité à votre demande.

Échéancier sommaire de réalisation ou une orchestration du projet (200 mots max.)

Voir la section [Échéancier](#) du volet 1, à la page 26.

Budget

L'appel à projets de la Ville de Lévis permet de défrayer 80 % des coûts totaux d'un projet pour le volet 2 du programme Soutien et rayonnement des artistes émergents, et le montant maximal pouvant être demandé en aide financière est de 8 000 \$. C'est-à-dire que pour un projet dont les dépenses sont de 5 500 \$, la Ville de Lévis pourra fournir un revenu de subvention d'au maximum 4 400 \$. Le candidat doit donc trouver 1 100 \$ de revenu d'une ou plusieurs autres sources. Par exemple, vous pourriez avoir un partenariat avec une salle de spectacle qui vous prête gratuitement la salle ou tarif préférentiel, d'une valeur de 1 000 \$ et investir 100 \$ de vos poches dans le projet.

Exemple 1 de budget – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents

Revenus		
Sources	Montant	Détails
Appel de projets – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents	5 600 \$	Ville de Lévis
Le Pantoum	1 000 \$	Échange de service – location de salle et frais technique pour l'enregistrement de mon disque
Nom de l'artiste (votre contribution)	100 \$	Contribution financière personnelle au projet
Collecte de fonds	300 \$	Levée de fond avec mon équipe au travail
Total des revenus :	7 000 \$	

Dépenses		
Frais admissibles	Montant	Détails
Sonorisation et mixage	1 500 \$	50 \$ de l'heure, cachet d'accompagnement dans l'enregistrement (30 heures d'accompagnement)
Cachet de l'artiste	2000 \$	Frais de subsistance
Cachet des musiciens	1 500 \$	3 cachets de 500 \$ pour l'accompagnement de musicien à l'enregistrement (basse, voix, saxophone)
Location de salle et frais technique – échange de service	2 000 \$	Le Pantoum – rabais de 50 % sur la salle et les frais de technicien pour l'enregistrement (voir lettre de confirmation en annexe)
Total des dépenses :	7 000 \$	
Montant demandé à la Ville de Lévis :	5 600 \$	

Exemple 2 de budget – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents

Revenus		
Sources	Montant	Détails
Appel de projets – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents	4 800 \$	Ville de Lévis
École Élédanse	800 \$	Échange de service : prêt d'une salle de répétition
Nom de l'artiste (votre contribution)	200 \$	Contribution financière personnelle au projet
Graphiste X	200 \$	Rabais sur l'affiche de mon spectacle de danse
Total des revenus :	6 000 \$	

Dépenses		
Frais admissibles	Montant	Détails
Collaborateurs (danseurs)	1 200 \$	Noms des danseurs, cachet de 300 \$ par personne x 4
Cachet de l'artiste	3000 \$	Frais de subsistance x 3 mois 20 \$/h x 12h/sem. x 13 sem.
Trame musicale	300 \$	Mixage sonore de la pièce musicale pour la performance
Graphisme	500 \$	Affiche et outils de communication
Honoraire de communication	200 \$	Relations de presse et communiqué de presse pour le lancement du spectacle
Salle de répétition	800 \$	École Élédanse
Total des dépenses :	6 000 \$	
Montant demandé à la Ville de Lévis :	4 800 \$	

Exemple 3 de budget – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents

Revenus		
Sources	Montant	Détails
Appel de projets – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents	3 800 \$	Ville de Lévis
Cégep de Lévis-Lauzon	500 \$	Prêt d'équipement (caméra, appareil photo)
Nom de l'artiste (votre contribution)	200 \$	Contribution financière personnelle au projet
Billetterie	500 \$	Billet à 10 \$ par personne, 50 personnes estimées. Si les ventes de billets sont moindres, l'artiste assume le montant manquant
Total des revenus :	5 000 \$	

Dépenses		
Frais admissibles	Montant	Détails
Collaborateurs	1 500 \$	Deux comédiens à 500 \$ chacun et cachet de réalisation de 500\$
Cachet de l'artiste	2100 \$	Frais de subsistance x 2 mois
Trame musicale	300 \$	Achat des droits pour la trame sonore de la capsule vidéo
Motion design	500 \$	Visuel en mouvement réalisé par un graphiste pour l'habillage de la capsule vidéo
Frais de communication	100 \$	Relations de presse et communiqué de presse pour le lancement du spectacle
Location d'équipement	500 \$	Cégep Lévis-Lauzon
Total des dépenses :	5 000 \$	
Montant demandé à la Ville de Lévis :	3 800 \$	

Exemple 4 de budget – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents

Revenus		
Sources	Montant	Détails
Appel de projets – volet 2 – Soutien et rayonnement des artistes émergents	4 000 \$	Ville de Lévis
Regart, centre d'artistes en art actuel	500 \$	Atelier – rabais sur la location de l'espace commun
Nom de l'artiste (votre contribution)	500 \$	Contribution financière personnelle au projet
Total des revenus :	5 000 \$	

Dépenses		
Frais admissibles	Montant	Détails
Cachet de l'artiste	2 500 \$	Frais de subsistance x 3 mois 25 \$/h x 10h/sem. x 10 sem.
Artiste X support en atelier	300 \$	Collaborateur en arts visuels pour installation et finition
Studio Clic	200 \$	Photographie/montage pour portfolio de projet
Achat de matériel	1000 \$	Création de trois sculptures en bois et plexiglas : achat de contre-plaqué, de plexiglas coloré, de colle et de quincaillerie
Location d'atelier	1000 \$	Regart, centre d'artistes en art actuel : utilisation de l'atelier commun pendant 4 mois, rabais d'un mois sur l'utilisation
Total des dépenses :	5 000 \$	
Montant demandé à la Ville de Lévis :	4 000 \$	

Notez que tous les exemples présentés dans ce document sont fictifs et ne sont pas rattachés à des projets réels.

Pour déposer votre dossier, veuillez vous référer au [descriptif de l'appel de projets](#).

Bon succès dans vos démarches!